

ZOOM Sur le TOP 8

DLI : 13/10/2023

Cette nouvelle compétition remplace la Coupe des Pays de Loire , toujours organisée en poules et faisant partie du challenge de l'ANJOU, mais avec quelques différences :

1- Composition des équipes :

Equipes composées de 4 paires d'IV décroissant, la paire d'IV la plus forte est la paire 1, la paire 2 doit être d'IV au plus 120, la paire 3 d'IV au plus 80 et la paire 4 est celle d'IV au plus 68 : type Coupe du club BAA du 2^e vendredi, lequel pourra demeurer une séance d'entraînement à cette compétition.

(noter qu'il s'agit bien d'IV pas d'IC)

(l'appartenance des 4 paires au même club n'est pas obligatoire, mais l'appartenance au comité d'Anjou est obligatoire)

A chaque tour, un ou plusieurs joueurs (sans être inscrits sur le site de la FFB dans l'équipe) peuvent compléter une équipe incomplète aux conditions suivantes :

- Ne pas avoir jouer la compétition dans une autre équipe
- Respecter les conditions d'IV des paires

(cela nécessitera l'envoi d'un tableau mentionnant les joueurs ayant participé aux différents tours à la fin de la phase : cf annexe. Par contre les résultats des rencontres sera géré par l'organisateur du tour dans le club)

2- Organisation de la phase de qualification

Poules de 4 -> 6 équipes (donc 3 -> 5 matchs/poule), régionalisées : Le Mans, Angers, Nantes et Presqu'île).

(Une équipe appartient à une zone géographique en fonction de la majorité de ses membres et en cas d'égalité, c'est l'organisateur de club qui tranche.)

Une première phase se déroule en poules géographiques, les rencontres d'une poule se déroulant le même jour à horaires fixés dans un club organisateur désigné par le comité comme organisateur (entre 3 et 5 dates suivant la poule).

Le club organisateur peut être éventuellement différent à chaque tour, mais toujours dans la même zone géographique

A la fin de cette phase une (ou deux pour les poules plus nombreuses) équipe(s) est qualifiée(s) pour obtenir une finale de 8 (ou 16) équipes (fonction du nombre de poules).

Pour départager les équipes à égalité dans une même poule, on prend celle qui a gagné leur rencontre respective. En cas de nouvelle égalité, on prendra celle dont l'IV est le plus petit.

(IV de l'équipe = la somme des 4 meilleurs IV de l'équipe)

Si nécessaire, les équipes meilleures deuxièmes voire troisièmes seront choisies à l'intérieur des zones géographiques, en commençant par les poules comportant le plus d'équipes.

3- Finale

La finale **se joue sur une journée** avec les 8 ou 16 équipes (suivant le nombre de poules) issues du tour qualificatif.

4- Dates imposées même pour les tours qualificatifs, fixées par le club organisateur pour un tour de poule :

Tour 1 : Semaine du 6 au 10 novembre 2023

Tour 2 : Semaine du 4 au 7 décembre 2023

Tour 3 : Semaine du 15 au 19 janvier 2024

Tour 4 : Semaine du 12 au 16 février 2024

Tour 5 : Semaine du 8 au 12 avril 2024

(Suivant la poule, les équipes joueront entre 3 et 5 tours)

Finale : le 16/06/24 (8 ou 16 équipes suivant le nombre de poules, issues du tour qualificatif.

Si finale à 8 équipes, on joue une poule de 8, donc chaque équipe joue 7 matchs de 8 donnes
Si finale à 16 équipes, 4 poules de 4 sont formées par tirage au sort intégral, et on qualifie les 4 premiers pour la poule finale de classement de 1 à 4, les deuxièmes pour la poule de classement de 5 à 8, etc. Chaque équipe joue donc 6 matchs de 8 donnes.

5- Tarifs (Espace licencié FFB > Compétitions > Comité)

Engagement : 96€ pour au moins 3 matchs et au moins 96 donnes

Finale Comité : 48€ par équipe pour au moins 48 donnes jouées.

6- Les points

PE : sont distribués une fois la compétition terminée et les feuilles de route des équipes parvenues au secrétariat du Comité sur comite@bridgeanjou.com ou par courrier. La date limite de retour des feuilles de route est le 20/04/2024 pour la phase de qualification. (**pas de relance**)

PC : La dotation est la suivante, par joueur :

Poule : match gagné 100 PC perdu 50 PC

Finale par KO : match gagné 300 PC ; perdu 100 PC

Bonus podium : 300 PC, 200 PC, 100 PC

Annexe : Feuille de route

A l'issue de la phase de poules, et éventuellement de la finale (un seul tour) le capitaine de l'équipe fait parvenir une feuille de route qu'il tient à jour après chaque rencontre sur le modèle suivant :

TOP8 d'ANJOU							
Capitaine : xxxxxxxx				N° Licence : nnnnnnnn			
Secteur : zone géographique				Poule : N			
Tours							
1	2	3	4	5	Noms	Licences	Total
X	X	X	X		Joueur1		4
X		X	X		Joueur2		3
X	X		X		Joueur3		3
X	X	X	X		Joueur4		4
X	X	X	X		Joueur5		4
X	X	X			Joueur6		3
X	X	X	X		Joueur7		4
X	X	X	X		Joueur8		4
	X				Joueur9		1
		X			Joueur10		1
			X		Joueur11		1

La colonne total contient le nombre de tours joués par chaque joueur

Un tour joué est noté par : X)

ici sur l'exemple l'équipe a utilisé 3 remplaçants qui ont chacun joué une fois et l'équipe a joué 4 tours (donc une poule de 5).